

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 12 – du 20 mars au 26 mars 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

ZOOM : IRAK - LE SECTEUR DES HYDROCARBURES FACE À LA CRISE RÉGIONALE

La crise régionale porte un coup important au secteur irakien des hydrocarbures, qui représente en temps normal 92 % des recettes publiques de l'État irakien et 39 % du PIB national. Les infrastructures énergétiques de l'Irak sont exposées à des attaques directes, qui mettent à mal leurs capacités de production. Depuis le début du conflit, des raids de drones ont ciblé l'ensemble du territoire irakien et non plus, comme c'était le cas précédemment, le seul Kurdistan irakien. Pour la première fois, le Sud de l'Irak, bassin pétrolifère du pays, a ainsi été la cible d'attaques répétées, en particulier dans le champ de Majnoon. Au Kurdistan, les attaques contre le champ gazier de Khor Mor ont conduit à l'arrêt de la production de gaz local, alors que celui-ci contribue à hauteur de 3 GW à la production d'électricité nationale (10 % du total). De manière inédite, deux pétroliers transportant du brut irakien ont aussi été attaqués le 11 mars dans les eaux territoriales irakiennes.

LE CHIFFRE À RETENIR

94 %

**PART DES EXPORTATIONS DE
PÉTROLE IRAKIEN TRANSITANT
PAR LE DÉTROIT D'ORMUZ**

Dans le même temps, la fermeture du détroit d'Ormuz prive l'Irak de sa principale voie d'exportation de pétrole. Avant la guerre, le pays exportait environ 3,5 M barils de pétrole par jour (b/j), avec 94 % de ces volumes transitant par le Golfe via le détroit d'Ormuz. L'Irak ne dispose pas d'alternative maritime. Dans ces conditions, les exportations pétrolières irakiennes et les revenus du pétrole sont quasiment nuls à ce jour. La production irakienne est tombée à environ 1 M b/j, soit un quart de sa production habituelle (environ 4,3M b/j). Une partie est absorbée par la consommation locale, une autre allouée à renforcer les réserves stratégiques, déjà pleines.

La priorité pour l'Irak est donc de trouver des voies alternatives afin de reprendre au plus vite ses ventes de pétrole. Au Nord, les autorités fédérales et kurdes ont conclu un accord le 17 mars pour exporter le pétrole produit à Kirkouk via l'oléoduc partant du Kurdistan vers la Turquie, ce qui a permis de rétablir un acheminement quotidien de l'ordre de 250 000 barils par cette voie. À l'Ouest et au Sud, l'Irak étudie l'envoi de camions-citernes vers les pays frontaliers avec lesquels elle partage des frontières terrestres (Jordanie, Syrie, Arabie saoudite, également la Turquie). Environ 200 000 b/j seraient déjà livrés par la route selon le ministère du pétrole, qui souhaite aller au-delà de ce volume. Au Sud-Est enfin, l'Irak s'active pour négocier avec l'Iran un droit de passage à Ormuz, qui n'a pas été accordé à ce jour.

À plus long terme, les blocages actuels poussent Bagdad à diversifier davantage ses voies d'exportation. Le gouvernement irakien cherche à relancer des projets d'oléoduc avec la Jordanie (jusqu'à Aqaba), l'Arabie saoudite et la Syrie (Haditha-Baniyas) pour de futures exportations de pétrole via la mer Rouge. Ces options impliquent toutefois des accords préalables de gouvernement à gouvernement et s'inscrivent dans une perspective plus lointaine.

Service Économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. DURCISSEMENT DES CONDITIONS DE FINANCEMENT SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

L'Égypte fait face à un durcissement des conditions de financement sur le marché intérieur, traduisant un écart persistant entre les conditions proposées par les autorités et les exigences des investisseurs, dans un environnement marqué par des risques élevés (inflation, volatilité du taux de change, tensions régionales), malgré l'assouplissement monétaire engagé début 2026. Ainsi, une [émission de sukuk](#) en monnaie locale n'a permis de lever que 150 M EGP (2,9 M USD soit 2,4 % de l'objectif de 6 Mds EGP), à un rendement de 21,3 %, nettement inférieur aux attentes du marché (24,3 %), conduisant le ministère des Finances à n'accepter que **deux offres sur neuf**, pour un montant total de **2,7 Mds EGP de soumissions** (51 Mds USD). Toutefois, le ministère des Finances prévoit d'émettre 2 700 Mds EGP (51,3 Mds USD) de titres intérieurs au T3 2025/26 afin de refinancer la dette arrivant à maturité, tout en poursuivant une stratégie d'allongement de la maturité et de diversification des sources de financement.

2. FITCH SOLUTION ANTICIPE UNE DÉGRADATION DU DÉFICIT COURANT

Le déficit du compte courant de l'Égypte devrait passer de 2,2 points de PIB à 3,4 % en 2025/26, puis de 0,6 point à 2,5 % en 2026/27, selon une analyse de BMI ([Fitch Solutions](#)), qui anticipe une dégradation de la position extérieure liée au conflit régionale. Cette évolution s'explique par un triptyque défavorable : hausse de la facture énergétique (+2 à 4 Mds USD attendus), ralentissement du tourisme, notamment en provenance d'Europe, et reprise incomplète du canal de Suez, dont le trafic reste à 30-35 % de son niveau d'avant crise. Par ailleurs, les sorties de capitaux de portefeuille (8 à 9 Mds USD depuis mi-février) et un profil de refinancement plus contraignant au printemps 2026 accentuent les tensions sur la liquidité externe, partiellement atténuées par les dépôts en devises de la banque centrale auprès des banques commerciales (13,7 Mds USD). Dans un scénario défavorable de conflit prolongé et de forte hausse des prix du pétrole, le déficit courant pourrait atteindre 4,4 % du PIB, impliquant des ajustements macroéconomiques

supplémentaires, notamment budgétaires et monétaires.

3. HAUSSE SOUTENUE DES TRANSFERTS DE LA DIASPORA EN JANVIER

Les transferts de la diaspora égyptienne ont progressé de 21 % en glissement annuel en janvier 2026, atteignant 3,5 Mds USD, contre 2,9 Mds USD un an plus tôt, selon les données de la [Banque centrale d'Égypte](#). Malgré un recul mensuel de 12,5 % par rapport à décembre 2025 (4 Mds USD), les flux cumulés entre juillet 2025 et janvier 2026 ont atteint 25,6 Mds USD, en hausse de 28,4 % sur un an. Principale source de devises du pays, cette dynamique s'inscrit dans la continuité de la forte progression observée en 2024/25 (+66 % à 36,5 Mds USD), portée notamment par la libéralisation du taux de change en mars 2024, le renforcement des canaux bancaires et le déploiement de services de transferts instantanés via le réseau de paiements national, dans un contexte de reprise économique dans les principaux pays d'accueil (Golfe et Europe).

4. ANNONCE D'UN SECOND PAQUET DE MESURES DE FACILITATION FISCALE

Le [ministre des Finances](#) a annoncé un deuxième paquet de facilitation fiscale comprenant 33 mesures législatives et exécutives, visant à soutenir les contribuables en règle, élargir l'assiette fiscale et intégrer l'économie informelle. Élaboré à l'issue d'une quarantaine de consultations, ce dispositif introduit notamment un régime fiscal simplifié pour les PME (jusqu'à 20 Mds EGP de chiffre d'affaires), accompagné de financements concessionnels pour les 100 000 premiers contribuables entrants, ainsi que la prolongation du dispositif de règlement des litiges fiscaux jusqu'à fin 2026. Il prévoit également la mise en place d'un système de « liste blanche » et de carte de contribuable distingué offrant des avantages et un accès prioritaire aux services de l'administration fiscale, ainsi qu'une accélération des remboursements de TVA (7,2 Mds EGP remboursés en 2024/25, +151 %). Les réformes incluent en outre la suppression de la double imposition sur les dividendes intra-groupes, le remplacement de la taxe sur les plus-values par un droit de timbre pour les titres cotés afin de soutenir la Bourse égyptienne, ainsi que des mesures de numérisation, de

simplification administrative et d'équité fiscale, notamment via des plateformes électroniques et un meilleur accès aux services, dans l'objectif de renforcer la conformité volontaire et soutenir l'investissement.

5. INAUGURATION DE LA 1^{ÈRE} PHASE DU MONORAIL DU CAIRE

Le président Abdel Fattah El-Sissi, en présence du Premier ministre Mostafa Madbouly, du ministre des Transports Kamel El-Wazir et du directeur général d'Alstom, Henri Poupart-Lafarge, a [inauguré](#) le 20 mars la première phase du monorail Est du Caire, reliant Nasr City à la Nouvelle Capitale administrative. Long de 56,5 km et comprenant 22 stations, ce tronçon constitue une première étape d'un réseau global de 100 km destiné à améliorer la connectivité métropolitaine et à réduire la congestion urbaine. Le projet, mis en œuvre par un consortium associant Orascom Construction, Arab Contractors et Alstom, repose sur un système automatisé à haute fréquence, avec une capacité cible de 500 000 passagers par jour. Interconnecté à la ligne 3 du métro et au train léger (LRT), il s'inscrit dans une stratégie plus large de développement des mobilités durables.

IRAK

1. HAUSSE DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS LE KURDISTAN IRAKIEN

Entre janvier et mars 2026, les prix à la consommation dans la région autonome du Kurdistan ont augmenté de 8 % à 15 % selon les autorités locales. L'inflation est particulièrement marquée dans les produits frais (pommes de terre +36 %, laitue +50 %, aubergines +54 %, oignons +114 %, lait UHT +14 %, etc.). Les prix de l'essence sont également affectés, avec des hausses de +12 % (carburant ordinaire) et +23 % (carburant premium). Les prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL), utilisé pour la cuisson et le chauffage, ont plus que doublé (+144 %). Parmi les causes de cette inflation sont citées la fermeture partielle des routes maritimes et les tensions autour du détroit d'Ormuz, qui ont perturbé les flux commerciaux.

IRAN

1. FRAPPES SUR LES CENTRALES ÉLECTRIQUES IRANIENNES

Les menaces américaines de destruction des centrales électriques iraniennes n'inquiéteraient que modérément les dirigeants iraniens, pour plusieurs raisons : **i)** L'Iran compte 130 centrales thermiques d'une capacité de 78 GW qui génèrent 95 % de l'électricité nationale et sont réparties sur l'ensemble du territoire, ce qui représenterait une campagne de bombardements sans précédent. **ii)** Les centrales les plus importantes, comme celles de Damavand (2,9 GW, soit 3,7 % de la capacité nationale) s'étendant sur plus de 200 hectares, la destruction d'une seule de ces unités nécessiterait sans doute plusieurs vagues de frappes, sans certitude d'une destruction complète des installations. **iii)** La connectivité relativement performante du réseau iranien permettrait de limiter les coupures en cas de destruction de l'une ou de plusieurs centrales.

2. CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Selon le centre national des statistiques, l'économie iranienne aurait enregistré une croissance de 1 % du PIB en g.a au cours du neuf premiers mois de l'année 1404 (2025/2026), soit jusqu'au 31 décembre 2025. Ces statistiques révèlent que les activités du secteur agricole auraient subi une nette contraction à -3 % (en g.a), le secteur des industries et des mines a connu une croissance de 1,4 %, tirée notamment par l'extraction de pétrole brut et de gaz naturel (+3,2 %) et les activités minières (+3,4 %), tandis que l'industrie manufacturière (-0,5 %), la distribution de gaz naturel (+1,5 %), l'approvisionnement en eau-électricité (-7,8 %) et la construction (+0,2 %) auraient évolué de manière plus contrastée. Enfin, les activités de services ont progressé de 1,4 % (en g.a.). Il convient de relever que les économistes indépendants doutent de la fiabilité de ces statistiques officielles et évoquent une croissance légèrement négative au cours des douze derniers mois.

3. EXPORTATIONS DE PÉTROLE

Paradoxalement, le conflit a entraîné un renversement des termes de l'échange pétrole / USD entre la Chine et l'Iran. Les dernières livraisons, d'un volume de 1,5 M bj, auraient bénéficié d'une hausse du prix du baril de 65 à 110 USD et d'une réduction

de la remise (*discount*) exigée par les raffineries chinoises de 13 à 4 USD / baril. Les rentrées financières qui en résultent pour Téhéran devraient en outre être soutenues par le *waiver* de Washington, autorisant la vente de 140 M b de brut iranien présentement stocké en haute mer dans l'espoir de limiter la hausse des cours mondiaux.

4. LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le gouverneur de la Banque centrale iranienne (BCI), Abdolnaser Hemmati, a déclaré le 24 mars que sans une contraction significative et durable de l'inflation, il sera impossible de stimuler la croissance économique, de relancer l'emploi et de favoriser un retour de la confiance. Il a insisté sur la discipline budgétaire requise de l'État et sur la nécessité de cesser d'imposer des déficits au système. Faisant référence au dépassement du seuil de 60 % d'inflation en glissement annuel, M. Hemmati a déclaré que la situation actuelle de l'Iran nécessitait le retour d'une politique de rigueur. Selon lui, la maîtrise de l'inflation s'impose comme priorité absolue de la politique économique iranienne et tout objectif en contradiction avec cette priorité doit être écarté de l'agenda de la Banque centrale. Il a identifié cinq facteurs de l'inflation : **i)** déficit budgétaire de l'État ; **ii)** contraction des échanges internationaux ; **iii)** déséquilibres des bilans de plusieurs banques ; **iv)** anticipations inflationnistes cumulées ; **v)** pressions inflationnistes latentes liées au contrôle administré des prix. Selon M. Hemmati, la stratégie de la BCI se concentre sur le contrôle de la croissance de la masse monétaire, la discipline monétaire et le renforcement de la supervision bancaire, notamment à travers la gestion de la croissance des bilans bancaires, la limitation de leur dépendance aux ressources de la Banque centrale et l'amélioration des cadres de supervision pour renforcer la solidité du système bancaire. M. Hemmati a conclu son intervention en rappelant que la coordination entre politiques budgétaire et monétaire constituait la condition *sine qua non* du succès de toute lutte contre l'inflation.

ISRAËL

1. CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DES BANQUES (1 MD USD) AU BUDGET DE L'ÉTAT POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

Le ministère des Finances a porté dans son projet de budget initial pour 2026 un texte visant à taxer les bénéfices bancaires excédentaires de 15 %, qui devait rapporter 1,5 Md ILS par an, soit environ 7,5 Mds ILS (2,4 Mds USD) d'ici fin 2030. Contestant cette imposition additionnelle, les banques israéliennes sont parvenues en début de semaine à un compromis qui conduira le ministre des Finances à renoncer à ce projet en échange d'un versement ponctuel collectif des banques (en proportion de leur taille) de 3 Mds ILS au Trésor public en 2026 et 250 M supplémentaires en 2027. Pour mémoire, les banques israéliennes ont clôturé l'année 2025 avec un bénéfice net record de 32 Mds (10,2 Mds USD).

2. LE COMITÉ DES FINANCES DU PARLEMENT APPROUVE LE BUDGET 2026

Cette approbation ouvre la voie aux deuxième et troisième lectures en séance plénière de la Knesset. Si le budget n'est pas adopté d'ici la fin du mois, cette dernière sera automatiquement dissoute. Le comité des Finances a autorisé le gouvernement à dépenser environ 850 Mds ILS (270 Mds USD) au cours de l'année, dont un budget ordinaire (dépenses courantes) d'environ 621 Mds ILS (198 Mds USD) et un budget de développement et d'investissement de 228 Mds. Plus de 30 Mds ILS ont été ajoutés au budget du ministère de la Défense dans le cadre du budget rectificatif, le portant à plus de 142 Mds ILS. Le budget du ministère de l'Éducation s'élèvera à près de 97 Mds ILS, celui de la Sécurité sociale à près de 64 Mds ILS et celui du ministère de la Santé à environ 63 Mds ILS.

3. ENI SE RETIRE DU CONSORTIUM D'EXPLORATION GAZIÈRE

En octobre 2023, deux consortiums ont remporté le quatrième appel d'offres pour l'exploration gazière : l'un composé de *NewMed Energy*, de la société azerbaïdjanaise SOCAR et du géant britannique BP ; l'autre composé de *Ratio*, de *Dana Petroleum* (qui appartient désormais à la *Korea National Oil Corporation*) et du géant italien ENI. Cependant, alors que *NewMed* et ses partenaires ont officiellement

obtenu leur licence et commencé l'exploration en mars 2025, le consortium de Ratio & ENI n'a pas obtenu de licence d'exploration en raison des réserves de la société italienne concernant la situation sécuritaire. Ratio vient d'informer la Bourse de Tel Aviv de la notification par ENI au commissaire chargé du pétrole au sein du ministère de l'Énergie et des Infrastructures, ainsi qu'aux autres membres du consortium, de sa décision de se retirer du consortium.

4. ACCÉLÉRATION DE L'ACTIVITÉ DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN 2025

Le secteur de la construction, représentant 11 % du PIB israélien, a accéléré son activité en 2025, selon le Bureau central des statistiques. D'après les chiffres publiés dans le communiqué, 81 200 permis de construction ont été accordés en 2025, soit 2,2 % de plus qu'en 2024, et le nombre de chantiers lancés a crû de 14,6 % (à 74 300 logements). Le nombre de chantiers achevés a aussi augmenté de manière importante (+9,8 %, à 59 700 logements), ainsi que les chantiers en construction active (207 200 logements, en hausse de 10,7 %). 28,2 % des appartements construits au cours de l'année précédente ont été achevés dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine.

JORDANIE

1. LA PART DE LA POPULATION SOUTENUE PAR DES TRANSFERTS FINANCIERS MENSUELS ESTIMÉE À 13,5 %

Selon le rapport annuel 2025 du Fonds national d'aide (NAF), 13,5% de la population jordanienne, soit 1,2 M de personnes (réparties dans 248 912 ménages), a bénéficié de programmes mensuels de transferts d'argent liquide. Ces transferts ont été évalués à 21,2 M de JOD/29,9 M USD par mois. Pour mémoire, la NAF gère les principaux programmes de transferts monétaires en espèces destinés aux ménages vulnérables et pauvres.

2. CROISSANCE DU SECTEUR INDUSTRIEL EN 2025

Le secteur industriel jordanien a enregistré une croissance de +5,2 % au troisième trimestre 2025 (contre +3,3 % sur la même période en 2024), contribuant à hauteur de 45 % à la hausse du PIB national et représentant 24 % du PIB total, selon un

rapport de la *Jordan Chamber of Industry* (JCI). Le nombre de travailleurs dans le secteur a atteint 261 000 personnes, soit une hausse de +3 % par rapport à 2024. Les industries du bâtiment (+17,4 %), des produits pharmaceutiques (+7,6 %) et agroalimentaires (+3,3 %) ont affiché les plus fortes progressions, suivies par l'industrie minière (+2 %), l'emballage (+1,5 %) et l'ingénierie (+1,4 %). Les exportations industrielles ont progressé de +10,2 % pour atteindre 8,89 Mds JOD/12,5 Mds USD et représentent 92 % des exportations nationales.

3. STABILITÉ DES APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT MALGRÉ LA GUERRE EN IRAN

D'après le président de l'Association des propriétaires de stations-service (GSOA), Nahar Seidat, la Jordanie disposerait d'un stock stratégique de carburant pour 70 jours de consommation, dont 40 jours gérés par les sociétés de commercialisation et 30 jours par le gouvernement. Les réserves de gaz seraient également « très rassurantes », un navire-citerne de GNL ayant été déchargé à Aqaba il y a dix jours. Par ailleurs, les importations provenant d'Irak (10 M de barils par jour) pourraient être augmentées si besoin, selon Nahar Seidat. En parallèle, les autorités ont introduit de nouvelles réglementations interdisant aux stations-service de vendre de l'essence dans des récipients types jerricans ou d'autoriser les citoyens à en stocker, dans le but de maintenir la stabilité de l'approvisionnement sur le marché local.

LIBAN

1. SURPLUS NET DE RECETTES TOURISTIQUES SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2025

D'après la Banque du Liban, les recettes nettes issues du tourisme au Liban ont augmenté de 33 % sur les neuf premiers mois de l'année 2025, pour atteindre 1,3 Md USD.

Cette amélioration s'explique principalement par la baisse de 21 % des dépenses des citoyens libanais à l'étranger, qui se sont établies à 2,9 Mds USD sur la période. Cette diminution a plus que compensé le recul de 7 % des recettes touristiques provenant des non-résidents au Liban.

Par ailleurs, les recettes brutes du tourisme ont enregistré un rebond de 5,2 % en glissement annuel au troisième trimestre 2025, après deux trimestres consécutifs de baisse (respectivement -16 % et -13 %). Cette reprise pourrait s'expliquer par un effet de rattrapage après les perturbations liées au conflit entre Israël et le Hezbollah, dont les effets négatifs sur la fréquentation touristique ont persisté au début de l'année 2025, en dépit du cessez-le-feu conclu en novembre 2024.

La reprise de la guerre en 2026 pourrait avoir un impact considérable sur les recettes touristiques et accentuer la pression sur le cours de la monnaie locale. D'après les premières estimations des organisations économiques libanaises, la fréquentation touristique du pays se serait effondrée de 80 % en un mois et le taux d'occupation des hôtels aurait chuté sous la barre des 10 %.

2. BAISSÉ DES RÉSERVES DE CHANGE (-213 M USD) DURANT LES DEUX PREMIÈRES SEMAINES DE LA GUERRE

La Banque du Liban a vu ses réserves brutes de change diminuer de 213 M USD pendant les deux premières semaines de mars, passant de 11,87 Mds USD au 1^{er} mars à 11,66 Mds USD au 15 mars. Cette baisse demeure relativement significative, puisqu'en cumulé, les réserves ont baissé de 230 M USD depuis le 1^{er} janvier 2026.

L'élargissement de la guerre entre le Hezbollah et Israël à l'ensemble du pays, le déplacement de près d'un million de personnes et la forte incertitude quant à l'issue de ce conflit contribuent à accentuer la pression sur la monnaie locale, d'autant que le pays doit aussi composer avec les répercussions de la guerre en Iran s'agissant de la hausse du cours du pétrole et du coût des matières premières.

PALESTINE

1. CRISE DU CARBURANT EN CISJORDANIE : UNE PÉNURIE AGGRAVÉE PAR LES CONTRAINTES FINANCIÈRES ET LES PERTURBATIONS D'APPROVISIONNEMENT

Le président du syndicat des stations-service, Samer Abu Hadid, indique que les quantités de carburant acheminées vers le marché palestinien ne couvrent que 50 à 60 % des besoins réels. Cette pénurie, déjà présente avant la guerre contre l'Iran, s'est fortement

aggravée depuis. Les stations connaissent des ruptures quotidiennes, les obligeant à fermer temporairement jusqu'à l'arrivée de nouveaux approvisionnements, dans un contexte de forte instabilité des livraisons. Certaines régions, notamment Hébron, subissent même des interruptions régulières le week-end.

Les besoins journaliers de la Cisjordanie sont d'environ 4 M litres de carburant par jour, alors que les volumes actuels ne dépassent pas 2,2 à 2,5 M litres. Cette crise s'explique principalement par les difficultés financières du ministère des Finances, qui entravent le paiement des fournisseurs israéliens, ainsi que par l'aggravation des problèmes d'approvisionnement. Abu Hadid appelle à une intervention urgente de l'Autorité monétaire pour faciliter les opérations bancaires, avertissant que les restrictions, notamment sur les dépôts en shekels, menacent la continuité de ce secteur clé, qui compte environ 240 stations en Cisjordanie.

2. POSITION EXTÉRIEURE DE LA PALESTINE

Les données préliminaires publiées par le Bureau central des statistiques et l'Autorité monétaire palestinienne montrent que la position extérieure nette de la Palestine a atteint environ 10,72 Mds USD à la fin du quatrième trimestre 2025. Les actifs extérieurs totalisent 17,36 Mds USD, contre des engagements étrangers de 6,64 Mds, révélant un excédent notable. Les dépôts et liquidités représentent 57 % des actifs, reflet de l'absence de monnaie nationale, tandis que les autres investissements dominent la structure.

Du côté des passifs, l'investissement direct étranger constitue 57 %, concentré dans les secteurs bancaire, des assurances et des télécommunications. Par ailleurs, les créances liées aux revenus de compensation en provenance d'Israël ont progressé de 18 %. Le stock de dette extérieure a légèrement reculé de 2 % pour s'établir à 2,13 Mds USD, dominé par le secteur public (64 %). Cette configuration souligne une dépendance marquée aux flux financiers externes, notamment via les dépôts bancaires et les recettes de compensation, comme principaux piliers de la stabilité financière.

3. ACCORD EN DISCUSSION POUR ALLÉGER LA PRESSION FINANCIÈRE

Un accord en discussion entre le gouvernement palestinien et les banques prévoit de reporter le remboursement du principal des prêts, tout en maintenant le paiement des intérêts. Cette mesure permettrait de dégager des liquidités supplémentaires et d'offrir une plus grande flexibilité budgétaire, afin de financer des priorités urgentes comme les salaires, la santé, l'éducation et les paiements aux fournisseurs. Elle s'inscrit dans un contexte de crise aiguë, marqué notamment par la suspension prolongée des revenus de compensation (*clearance revenues*), qui représentent environ 65 % des recettes de l'Autorité palestinienne.

Toutefois, cette solution reste provisoire et ne traite pas les causes structurelles de la crise. Les recettes locales, limitées à 300-400 M NIS (75-100 M EUR) par mois, sont insuffisantes pour couvrir les dépenses essentielles, tandis que la dette publique atteint environ 15,4 Mds USD, dont une part significative est due au secteur bancaire local. La restructuration envisagée, incluant un report du principal sur 3 à 5 ans, offrirait un répit temporaire, mais soulignerait la dépendance croissante aux financements internes dans un contexte de contraintes financières persistantes.

SYRIE

1. ANNONCES DE L'AÏD EL-FITR

Le 20 mars 2026, pour les célébrations de l'aïd el-Fitr, le président syrien de transition Ahmad al-Charaa a annoncé plusieurs décisions présidentielles relatives aux salaires, aux taxes sur les entreprises et aux règles relatives aux dettes et prêts dans les banques publiques.

Le décret présidentiel n° 67 met en place une augmentation de 50 % du traitement des fonctionnaires. Une augmentation additionnelle est prévue par le décret présidentiel n° 68 pour certains ministères et autorités administratives. L'entrée en vigueur des décisions est prévue le 1^{er} mai 2026.

Le décret présidentiel n° 69 prévoit des exemptions de taxe et de frais pour les entreprises (entités commerciales, industrielles ou touristiques) qui ont été endommagées pendant la guerre en Syrie (2011-2024). D'après les estimations, 30 000 établissements, partiellement ou complètement détruits, sont concernés.

Le décret n° 70 fixe les conditions de règlement des dettes et de rééchelonnement des prêts dans les banques publiques. Il concerne les prêts non performants (NPL) et les facilités de crédit accordées avant son entrée en vigueur, sauf les crédits de la Banque européenne d'investissement (BEI). Le décret distingue selon le montant de la dette, prévoyant des exemptions d'intérêts et de pénalités dans certains cas, un rééchelonnement dans d'autres. Entre 700 000 et 800 000 emprunteurs pourraient être concernés par la décision.

2. DÉCRET INTERDISANT LA VENTE D'ALCOOL À DAMAS

La décision n° 311 de mars 2026, du gouvernorat de Damas, prohibe la vente d'alcool dans les bars et restaurants de la capitale. La vente à emporter d'alcool est également interdite, sauf dans les quartiers chrétiens de Bab Touma, Qassaa et Bab Sharqi, et sous certaines conditions : le lieu de vente doit posséder une licence commerciale et être situé à au moins 75 mètres de tout lieu religieux. Alors que le gouvernorat se défend de mettre en place une nouvelle réglementation, considérant plutôt qu'il appliquait effectivement le décret-loi n° 180 de 1952, cette décision a déclenché une vague de critique et des protestations, notamment dans les zones chrétiennes.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr